



CSEC de mai 2021

Déclaration de la CGT

Le fait du Prince a visiblement de beaux jours devant lui dans ce qui ressemble de plus en plus à une monarchie en France, celle d'un roi élu. Ainsi, France 4 ne devrait son salut qu'à la décision personnelle du Président de la République.

Si on peut se réjouir de ce maintien, l'entreprise sera toutefois vite rattrapée par la question toujours brûlante de son financement. Les efforts financiers de FTV doivent en effet continuer en 2022. Seront-ils aggravés de 20M€ afin d'assumer par des économies supplémentaires la poursuite de France 4 ? Pour la CGT, puisque la décision jupitérienne est tombée, c'est à l'État de l'assumer en finançant le surcoût que cela génère pour FTV.

Lors de nos débats sur la stratégie de FTV le mois dernier, plusieurs points d'incertitudes avaient été mis en avant par la direction et en particulier l'issue du processus de vente de M6. Un mois plus tard les choses bougent et nous sommes surpris de voir la direction de FTV se réjouir de la fusion de TF1 et M6, tant les répercussions sur le secteur et sur FTV en particulier pourraient s'avérer dangereuses. Face à un concurrent qui va dicter sa loi sur le marché publicitaire on a du mal à comprendre. Il faut ajouter à cela la question de la concentration des médias et celle de l'impact sur le secteur de la production.

Et quel est l'avenir pour Salto ? Les futurs mariés du PAF n'ont pas caché leur intention de créer leur propre service de SVOD. Vont-ils s'évertuer à sortir FTV de la plateforme qu'elle a impulsée, afin de gagner du

temps à leur seul profit ? Le tout avec la complicité de l'État qui pourrait y voir une soule budgétaire de courte vue pour FTV ? Que deviendrait alors FTV, amputée de son outil de développement dans l'univers impitoyable des plateformes de contenus ?

Dans ce contexte de recomposition du PAF, nous constatons que les attaques contre l'indépendance de FTV se multiplient. Après le scandaleux lynchage médiatique du DR de France 3 Centre Val de Loire, une nouvelle agression a lieu envers une équipe de tournage de Martinique La Première.

Dans le 1er cas, la droite et la fachosphère reprochent à M. Basier d'avoir joué son rôle de garant de l'indépendance de l'antenne régionale, en déprogrammant un documentaire sur les fêtes Johanniques, produit et financé par la municipalité d'Orléans et potentiellement complaisant à son égard ; dans le second cas, avec l'agression d'une équipe de tournage par un groupuscule, en marge d'une manifestation de commémoration de l'abolition de l'esclavage en Martinique, avec vol du matériel et injonction à quitter les lieux.

Pour la CGT, il appartient à la direction de FTV, au plus haut niveau, d'être intraitable avec ce genre de pression et d'agression, de réagir fermement et immédiatement et de protéger ses salariés. Car ce sont eux qui portent au quotidien, sur le terrain, les valeurs d'indépendance et de pluralisme du Service Public ; et qui subissent les attaques de plus en plus fréquentes. Il faut que les mots se transforment en acte.

Le 25 mai 2021